



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1490

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Reprise des métaux collectés en déchetteries - Autorisation de signer l'avenant n° 1**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté**

**Rapporteur : Monsieur le Conseiller Diamantidis**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Surla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Morage.

**Conseil du 19 septembre 2016****Délibération n° 2016-1490**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Reprise des métaux collectés en déchetteries - Autorisation de signer l'avenant n° 1**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015-0254 du 23 mars 2015, le Conseil de la Métropole de Lyon a autorisé la signature d'un marché public de prestations de service pour la reprise des métaux collectés en déchetteries.

Ce marché a été notifié sous le numéro 2015-01 à l'entreprise PURFER avec un engagement de livraison minimum de 2 000 000 € HT, soit 2 400 000 € TTC et sans engagement de livraison maximum pour une durée ferme de 4 ans.

Dans ce marché, le prix de rachat des métaux est indexé sur la variation de la mercuriale de la revue Usine Nouvelle, E40 ex 33 (produit de déchiquetage) - N 1705. Cet indice n'est plus publié depuis fin janvier 2016.

Le marché prévoit qu'en "cas de modification ou de disparition officielle de tout ou partie des indices mensuels de la revue Usine Nouvelle permettant leur rattachement aux anciens, les nouveaux indices seront choisis à partir d'éléments fournis par des publications périodiques, mercuriales ou tout autre terme de comparaison courante pour la région".

Il est donc proposé de prendre pour référence l'indice Usine Nouvelle Q0602, catégorie "platinage" région "centre sud est + sud méditerranée". Cet indice a pour vocation de donner une variation de prix par rapport au mois précédent.

La prise en compte de ce nouvel indice Q0602 serait rétroactive à partir du 1er février 2016, date à laquelle l'indice N1705 a cessé d'être publié. Le prix de base utilisé pour le prix de rachat de février 2016 serait le dernier prix connu du N1705, soit 119,55 € la tonne (base janvier), auquel serait appliqué la variation Q0602 mensuelle de février.

L'avenant intégrerait également un prix plancher fixé à 50 € la tonne réceptionnée.

Le présent avenant serait conclu pour une durée qui irait jusqu'à l'apparition d'un nouvel indice ou, à défaut, jusqu'au 31 août 2017.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président du Conseil de la Métropole à signer ledit avenant conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** l'avenant n° 1 au marché n° 2015-01 à passer entre la Métropole de Lyon et l'entreprise PURFER pour la reprise des métaux collectés en déchetteries.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.**